

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Louis Barthou - CPGE - MPSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Louis Barthou - CPGE - MPSI (7704)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Louis Barthou - CPGE - MPSI (7704)	Jury par défaut	Tous les candidats	48	1521	1042	606	48

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Louis Barthou - CPGE - MPSI (7704)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	441	298	199	8	16,7 %
			Masculin	1080	744	407	40	83,3 %
			Total	1521	1042	606	48	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Louis Barthou - CPGE - MPSI (7704)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	49	4	1	0	0 %
				AB	238	130	14	2	4,2 %
				B	532	478	223	27	56,3 %
				TB	394	374	323	19	39,6 %
				TBF	46	46	45	0	0 %
				Total	1261	1032	606	48	100 %
			Baccalauréat Technologique	AB	1	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	B	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Diplômes étrangers	Sans mention	201	7	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			équivalents au bac	AB	38	0	0	0	
				B	12	1	0	0	
				TB	6	2	0	0	
				Total	257	10	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Louis Barthou - CPGE - MPSI (7704)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1181	1009	601	47	97,9 %
			En réorientation	65	22	5	1	2,1 %
			Non scolarisés	35	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	234	9	0	0	0 %
			Autres	6	2	0	0	0 %
			Total	1521	1042	606	48	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Louis Barthou - CPGE - MPSI (7704)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1128	979	582	46
			Autres doublettes	117	50	22	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Louis Barthou - CPGE - MPSI (7704)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	90,6 %	95,1 %	96,4 %	95,8 %
		Autres doublettes	9,4 %	4,9 %	3,6 %	4,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en mathématiques et en sciences physiques	Sont pris en compte les notes et rangs dans la classe pour l'année de Terminale, mais aussi , à un degré moindre, pour l'année de première.	Essentiel
	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat	Résultats du baccalauréat	Important
	Niveau en langues vivantes, en particulier l'anglais.	Sont pris en compte les notes et rangs dans la classe pour l'année de Terminale, mais aussi , à un degré moindre, pour l'année de première.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode et capacité de travail	Appréciations du bulletin scolaire de l'année en cours.	Important
Savoir-être	Comportement.	Sont pris en compte des appréciations des professeurs relativement à des problèmes de comportement dans la classe peu compatibles avec une poursuite d'études en CPGE (bavardage, manque d'attention en classe, etc...)	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra-scolaires.	Certaines activités extra-scolaires (sportives, culturelles,...) du candidat peuvent confirmer des aptitudes attendues pour cette formation (ténacité, engagement, capacité à gérer des situations de stress...).	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des dossiers est pré-classé à l'aide d'un traitement algorithmique selon les règles suivantes:

Les notes utilisées sont celles des bulletins de première et de terminale, ainsi que celles des épreuves du bac (première et terminale).

Les notes du bulletin prises en compte sont: les notes des 3 spécialités de première, et des deux spécialités de terminale. Les notes de français de première, de philosophie de terminale, ainsi que l'anglais (première et terminale).

Les notes du bas sont celles des épreuves anticipées de français (écrit et oral) et celles de spécialité (terminale).

Une moyenne est établie à partir de ces notes, avec des coefficients empruntés aux principaux concours, de manière à former une note unique.

Selon les couples de spécialités conservées en terminale, ainsi que celles de première abandonnée en terminale, sont associés un coefficient. ce coefficient multiplie la note précédente. Il favorise en particulier les choix (maths/physique), puis (maths/SI) de terminale, et favorisent également dans une moindre mesure le choix d'une troisième spécialité de première SI ou NSI, devant tout autre choix.

L'option Maths expertes, si elle est choisie, vient s'ajouter à la note finale et constitue un bonus.

Une fois terminé ce traitement algorithmique, tous les dossiers sont examinés individuellement par une équipe d'enseignants. La lecture attentive des bulletins et du projet de formation motivé peut amener à modifier, dans une mesure modérée, le pré-classement issu de l'algorithme.

Concernant les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au moment de leur inscription sur parcourssup:

Les dossiers sont étudiés à part, en tenant compte à la fois des bulletins de première et de terminale, et ceux de la formation en cours. En plus des notes, la cohérence du projet est un critère important. Ces dossiers sont répartis dans le classement des étudiants de terminale.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les matières enseignées sont les mathématiques, les sciences physiques et la chimie, les sciences de l'ingénieur, le français et une LV1 (Anglais ou Espagnol).

Les couples de spécialités (mathématiques/physique chimie) ainsi que (mathématiques/sciences de l'ingénieur) sont très favorisés du point de vue des coefficients du classement. Le couple de spécialités maths/ NSI en terminale est également possible, dans une moindre mesure.

Il est conseillé de ne négliger aucune discipline, en particulier les langues et le français, dont les coefficients aux concours ne sont pas négligeables.

L'option "maths expertes" constitue un bonus avantageux et est vivement conseillé.

Signature :

RACHEL COURTOUX,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Louis
Barthou